



2008 /

Maison de quartier de Chailly



L a u s a n n e

direction des travaux
service d'architecture
rue du Port-Franc 18
c.p. 5354, 1002 Lausanne
tél. 021 315 56 22
fax 021 315 50 05



L'AGORA CAFET'

Aspects techniques

La toiture est constituée de deux travées de caissons en épicea d'une portée de 11.0 et 8.80 mètres. Les caissons reposent au centre sur un noyau en béton armé et en périphérie sur des sommiers en bois lamellé collé-BLC goujonnés sur une rangée de fûts d'épicéa écorcés d'un diamètre de 40 cm. Les caissons sont constitués de raidisseurs en BLC et de panneaux 3 plis sapin de 4 cm d'épaisseur et sont remplis de 36 cm d'isolation.

Un soin tout particulier a été apporté à la 5^e façade du bâtiment, sur laquelle donnent les immeubles environnants. La toiture végétalisée est constituée successivement d'une bâche en caoutchouc fixée sur les avant, puis une couche de substrat sur laquelle pousse une surface de trèfle verdoyant.

La Maison de quartier répond aux exigences du label Minergie. Le bâtiment est raccordé au réseau du chauffage à distance de la centrale de Pierre de Plan, énergie considérée à 50% comme énergie renouvelable. La chaleur est distribuée par le biais d'un chauffage au sol et par des radiateurs. Une installation de ventilation à récupération de chaleur assure le renouvellement d'air contrôlé. En toiture, 81 panneaux photovoltaïques permettent de réinjecter dans le réseau 150'000 kWh/an.

Le concept d'éclairage extérieur sous forme de LED installés le long des poteaux en bois contribue, par la mise en valeur de la texture des matériaux et le rythme de la structure autant à la mise en scène du bâtiment qu'à la sécurisation des abords. A l'intérieur, les locaux bénéficient d'un éclairage à basse consommation.

Le bâtiment étant situé dans une zone d'habitation, des mesures ont été prises pour limiter les nuisances sonores de la salle de spectacle: Côté scène, un élément saillant en béton situé devant l'exutoire de fumée fait office de chicane pour amortir le bruit et les fenêtres latérales sont équipées à l'intérieur de volets coulissants et à l'extérieur de panneaux en verre trempé.



Chiffres

Travaux:	mars 07 à octobre 08
Surface du terrain:	3'900 m ²
Surface bâtie:	735 m ²
Surface habitable (ou utile):	1'916 m ²
Volume cube SIA 116:	9'357 m ³
Volume cube SIA 416:	7'935 m ³
Nombre de niveaux:	3
Nombre de places de parc:	0
Coût total de l'opération:	frs 7'996'000.- (CFC0 à 9) frs 7'500'000.- (CFC1 à 9)
Coût construction (CFC2):	frs 5'798'213.-
Coût m ³ SIA 116:	frs 620.- yc Minergie

Impressum

Conception graphique
www.antidote-design.ch

Photographies
Thomas Jantscher
Colombier

Impression
Bureau des imprimés
et du matériel
Ville de Lausanne

Les acteurs du projet

Maître de l'ouvrage
Service de la jeunesse et des loisirs
et Service de la petite enfance
de la Ville de Lausanne

Coordination, suivi de mandat
Service d'architecture
de la Ville de Lausanne

Architectes
Blaise Tardin & Jacqueline Pittet
Architectes EPFL-SIA-FAS
Lausanne

Ingénieurs civils
Kälin & Cuérel SA
Lausanne

Ingénieurs électriciens
Louis Richard Ingénieurs Conseils SA
Chavornay

Ingénieurs chauffage et ventilation
Chammartin & Spicher SA
Lausanne

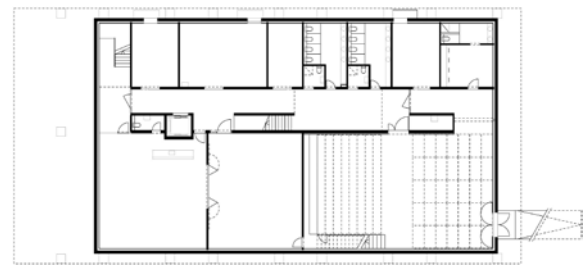
Ingénieurs sanitaires
Saniplans techniques
sanitaires SA
Pully

Architectes paysagistes
L'Atelier du Paysage
Jean-Yves Le Baron Sàrl
Lausanne

Ingénieurs acousticiens
Gartenmann Engineering SA
Lausanne

Signalétique
Atelier K, Alain Kissling
Lausanne

Œuvre d'art
Vincent Kohler
Lausanne

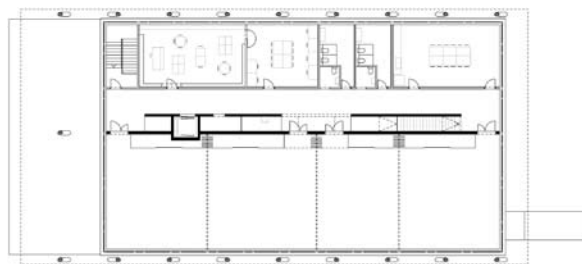


Cadre général

La construction de la Maison de quartier de Chailly fait suite à l'adoption par le Conseil Communal du rapport préavis 2006/11 pour la «construction d'une Maison de quartier à Chailly labellisée Minergie».

Situation

La Maison de quartier se situe dans un lieu idéal à la jonction entre ville et nature, à quelques pas du Pont-de-Chailly et à proximité immédiate du vallon de la Vuachère. Le bâtiment s'implante sur la planie artificielle créée par le comblement de la rivière réalisé au milieu du XX^e siècle, au milieu de la parcelle, comme un objet dans un parc. La place d'accueil et d'entrée se trouve en amont, côté forêt, à la jonction avec le Sentier du renard, promenade pédestre qui suit la rivière depuis le Nord de Lausanne jusqu'au bord du lac. De part et d'autre, les talus arborisés délimitent l'espace. En aval, un jardin à caractère domestique établit le lien avec les villas locatives voisines.

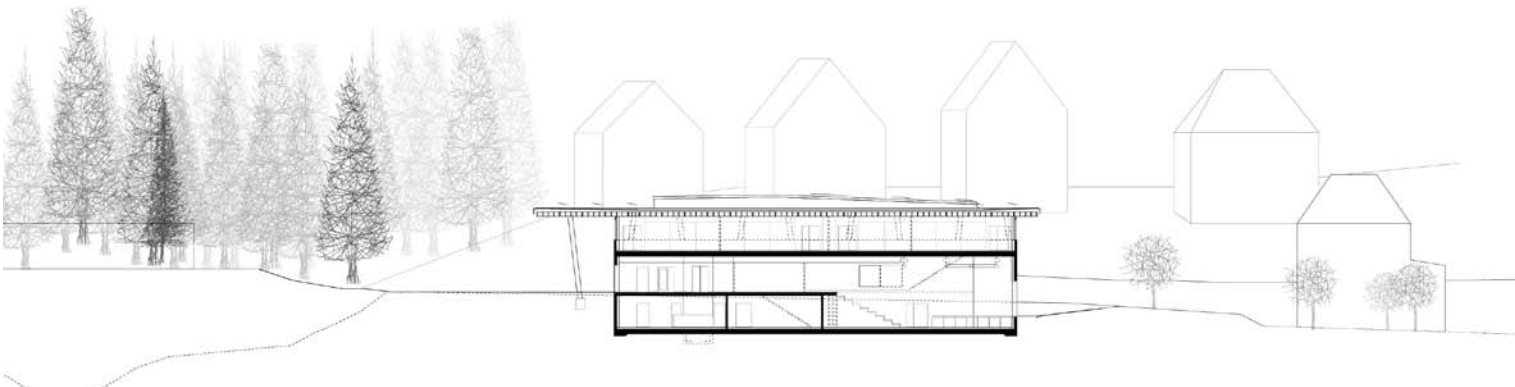


Programme

La Maison de quartier est un équipement de proximité destiné à accueillir les diverses activités culturelles et associatives de Chailly. Le bâtiment s'organise sur 3 niveaux: au rez, un hall-foyer, lieu d'entrée et d'accueil de la Maison qui distribue des bureaux, une halte-jeux pour les enfants et une salle de spectacles de 200 places. La salle, équipée de gradins mobiles et d'une scène modulable, fait le lien avec le sous-sol dans lequel se trouvent également une salle de danse, un espace pour les adolescents et des locaux techniques. A l'étage, plusieurs salles modulables, un atelier, une bibliothèque, une salle multimédia répondent aux besoins multiples des utilisateurs. L'ensemble représente une surface utile de plancher de 2'046 m², pour un volume de 9'357 m³.

Développement durable

Diverses mesures ont été prises afin de prendre en compte les préoccupations liées au développement durable: une volumétrie compacte, une conception polyvalente et flexible des espaces, un choix de matériaux en fonction de leur éco-bilan, une large utilisation du bois pour la charpente et les finitions intérieures, une construction selon le standard Minergie, le raccordement au chauffage à distance, l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture, la rétention et l'infiltration des eaux de pluie, ainsi qu'un choix de plantes rustiques et indigènes.



Réalisation

Le bâtiment est composé d'un socle massif en béton et d'un grand couvert en bois abritant les diverses fonctions. Cette toiture sous forme d'une dalle en bois repose en façade sur une rangée de fûts écorcés, dont l'inclinaison alternée contribue autant à la stabilisation de la structure qu'à donner au bâtiment l'image d'un lieu d'accueil convivial en rapport avec la forêt. Avec le temps, le volume en béton sablé et rugueux se couvrira progressivement de lierre renforçant ainsi le lien avec la forêt.

Au rez, les ouvertures sont traitées de manière ponctuelle de manière à révéler l'aspect massif et protecteur du béton, tandis qu'à l'étage un vitrage continu révèle la toiture et offre une vue étendue sur le quartier.

Le bâtiment s'organise autour d'un noyau central contenant les circulations verticales et les gaines techniques, qui articule deux travées abritant d'un côté la salle de spectacles et de l'autre une série de petits locaux à usage spécifique.

Les finitions intérieures reprennent le thème de l'alternance bois-béton: parquets en chêne huilé ; parois et cloisons mobiles en panneaux 3 plis sapin ; murs en béton huilés brun foncé et par endroits peints dans un vert printanier et lumineux, avec une connotation végétale qui découle du concept initial.

Mobilier

Après le passage de l'ouragan Lothar, le Service des forêts de la Ville de Lausanne a développé une chaise, réalisée avec le bois issu des forêts de la ville.

Le Maître de l'ouvrage a choisi de poursuivre cette initiative en faisant fabriquer le mobilier par la Fondation des Oliviers. A cette occasion, une table et des meubles pour enfants ont également été développés.

Intervention artistique

Le Fonds des Arts plastiques de la Ville de Lausanne a organisé un concours pour la réalisation d'une œuvre à caractère ludique, ouvert à de jeunes artistes.

Parmi les différents projets, l'œuvre de Vincent Kohler «Galets» a été choisie: une souris et une mouche constituées d'un amas de galets de grandes dimensions, en béton projeté sur une structure métallique, sont installées sur la place d'entrée.